



CONSEIL D'UFR LLCER-LEA

Séance du 16 décembre 2021

COMPTE-RENDU

Nombre de voix : 13 voix.

N.B. : le quorum est atteint.

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Brigitte FELIX	P	Cristina CLIMACO	P	Lynda ITOUCHENE	Exc
VACANT		Clément ONIMUS	Rep	VACANT	
VACANT		Marta LOPEZ IZQUIERDO	P	VACANT	
Xavier TABET	P	Tim McINERNEY	Rep	VACANT	
Mercedes YUSTA	Rep	Olivier BAISEZ	P	VACANT	
VACANT		Marie-Nadia KARSKY	P	VACANT	
Usagers titulaires		Usagers suppléants		Collège BIATOSS	
NON POURVU		NON POURVU		Françoise DUMESNIL	P
NON POURVU		NON POURVU		VACANT	P
NON POURVU		NON POURVU		VACANT	
NON POURVU		NON POURVU		Laurent RARCHAERT	P
NON POURVU		NON POURVU		Fatima LAMALI	Rep
NON POURVU		NON POURVU		Emmanuel BENSAID	P
Membres de droit					
Audrey FOGELS (Directrice)	P	Anne CHALARD-FILLAUDEAU (Directrice adjointe)	P	Catherine RENAUT (RAF)	P

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Argan Grossvak

Ordre du Jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 18 novembre 2021
2. Informations de la Direction
3. Présentation par Marie-Anne Matard-Bonucci, chargée de mission « Racisme, Antisémitisme, Laïcité »
4. Nomination à la responsabilité de Directeur/trice Adjointe au Pôle Multilingue du Centre de Langues
5. Plateforme Trouver mon Master : point ; vote des capacités d'accueil Master
6. Lettre ouverte sur les débats actuels autour des effectifs
7. Questions diverses

Début de séance : 9h40

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 18 novembre 2021

L'approbation du compte-rendu du conseil du 18 novembre 2021 est reportée au prochain conseil.

2. Informations de la direction

Audrey Fogels aborde la question des plans de service qui devaient être saisis à la date du 10 décembre 2021.

Cette année, les plans de services seront transmis aux responsables de département et formation pour relecture avant la validation assurée par la direction d'UFR. Cela permettra d'évaluer les heures se rapportant au référentiel.

Pour rappel, le référentiel a été envoyé par mail à de multiples occasions. Les heures de cours sont rémunérées de la façon suivante : 50% travaux dirigés (TD) – 50% cours magistraux (CM).

Les plans de services non encore saisis au 10 décembre n'impacteront pas le versement de la prime.

La direction nous informe que l'enveloppe prévisionnelle relative à certaines missions identifiées au référentiel n'a pas encore été votée au conseil d'administration de l'université.

Jean-Louis Fournel, responsable du département Italien, demande le nombre d'heures maximum que l'on peut déclarer en séminaire doctoral. Il lui est répondu que le maximum est de 24 heures équivalent TD.

La direction souligne les difficultés à faire payer les heures complémentaires assurées par des titulaires de l'UFR dans les formations d'autres composantes. L'UFR est donc obligée de prendre en charge une partie de ces heures.

Jean-Louis Fournel demande si une enveloppe globale ne peut pas être constituée par l'université pour financer les enseignements de transdisciplinarité. Anne Chalard-Fillaudeau répond que ce n'est pas possible pour le moment car il y a des difficultés d'ordre technique et matérielle pour répartir et estimer la somme globale nécessaire.

Jean-Louis Fournel souhaiterait que l'on établisse un compte précis de toutes les heures d'enseignement assurées par les enseignants de l'UFR aux autres composantes.

3. Présentation par Marie-Anne Matard-Bonucci, chargée de mission « Racisme, Antisémitisme, Laïcité »

Marie-Anne Matard-Bonucci, professeure à l'UFR Textes et sociétés et chargée de mission pour l'université, présente ses missions et les différents thèmes abordés. Elle nous informe qu'une semaine est dédiée à ces sujets au mois de Mars et que des publications sont possibles autour de ces questions dans la revue ALARME.

Marie-Anne Matard-Bonucci estime qu'il y a un manque de formation des enseignants vis-à-vis des questions portant sur le racisme, l'antisémitisme, et la laïcité et sur les bons comportements à adopter face à ces sujets. Il existe également un vide juridique dans ce domaine.

Concernant le problème rencontré à l'UFR quant aux prières constatées quelquefois dans les salles de cours et les couloirs, le ministère précise bien que l'université n'est pas un lieu de prosélytisme et par conséquent cela est interdit.

La présidence a évoqué la possibilité d'avoir une aumônerie pour permettre d'avoir un lieu pour les étudiants pratiquants. Jean-Louis Fournel souhaiterait savoir si cette structure se trouverait à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université. Cristina Climaco, enseignante de portugais, souligne qu'il existe une structure d'aide chrétien qui existe avec le « C2 ».

Suite aux informations transmises par Marie-Anne Matard-Bonucci, des échanges interviennent sur des expériences et les façons de réagir face à ces situations.

4. Nomination à la responsabilité de Directeur/trice Adjointe au Pôle Multilingue du Centre de Langues

Catherine Renaut, RAF de l'UFR, nous informe de la candidature présentée par Madame Escalier. Madame Escalier enseigne le chinois au Centre de Langues (CDL) ainsi que dans la formation LEA. Elle a déjà eu une expérience de coordination en LEA, c'est pourquoi aujourd'hui elle postule à la fonction de Directrice Adjointe du Pôle Multilingue du CDL.

Après échange et débat, la candidature de Madame Escalier est mise au vote et adoptée à l'unanimité. Sa nomination est actée pour une prise de fonction au 3 Janvier 2022.

5. Plateforme Trouver mon Master : point ; vote des capacités d'accueil Master

Jean-Louis Fournel dénonce le timing extrêmement court imposé par le ministère. Il estime que le traitement des dossiers candidatures en Master est très différent de celui des candidatures en Licence, et pose la question de la position de l'UFR vis-à-vis de cette réforme.

Claire Laguian, co-responsable du Master MEEF Espagnol, nous dit qu'il ne faut pas comparer les plateformes Parcoursup (pour les licences) et Trouver Mon Master. Si les prérequis sont bien remplis, il est possible de refuser des candidatures. La plateforme permet aux étudiants d'obtenir plus rapidement une réponse à leur candidature.

Anne Chalard-Fillaudeau nous informe que l'UFR n'a pas de marge de manœuvre mais que le ministère a dit qu'un espace de dialogue allait s'ouvrir mais qu'il n'y aurait pas de changement de calendrier.

Ces changements de calendrier posent la question du Tremplin Master en L3.

Le début des candidatures est prévu pour le 1^{er} Mars 2022 et la fin des candidatures le 27 Mars 2022.

Après échange et débat, l'UFR demande la révision du calendrier et propose une motion qui sera adressée à la présidence de l'université. Voici cette motion :

Le Conseil de l'UFR LLCER-LEA, en réunion plénière le 16 décembre, s'inquiète de la mise en place d'une plateforme d'inscription en Master (TMM) sans concertation avec les acteurs impliqués. En particulier, la période de dépôt de candidature pour les étudiants, prévue entre le 1 et le 27 mars, à la fois trop précoce et trop courte, n'est pas du tout adaptée à la réalité de beaucoup d'étudiants de L3 qui ne seront pas en mesure de préparer un projet professionnel ou un projet de recherche à ce moment de l'année et, par conséquent, seront dans l'incapacité de faire un véritable choix dans leurs demandes. Ces étudiants, par ailleurs, sont pénalisés depuis deux ans car leur parcours universitaire et leur formation ont été très impactés par l'épidémie de COVID. Pour cette raison, nous demandons à ce qu'une proposition de modification de calendrier soit portée par les représentants de notre université dans un véritable dialogue de concertation avec les responsables de cette réforme au Ministère.

Ensuite il est procédé au vote concernant les capacités d'accueil pour chacune des formations de Master. Les capacités d'accueil 2022-2023 des formations Master de l'UFR sont votées à l'unanimité.

6. Lettre ouverte sur les débats actuels autour des effectifs

Un débat s'ouvre sur les difficultés que rencontre l'UFR vis-à-vis des effectifs très disparates entre les différentes langues proposées. La question de la place des langues à petit effectif est débattue.

Les directrices cherchent à ce que soient mieux réparties les charges de travail afin de répondre aux difficultés de certaines formations.

Margaux Couterut, responsable de la mention LEA, décrit les difficultés rencontrées à trouver des chargés de cours et réclame plus de participation de la part des enseignants des différents départements, notamment pour les cours de tronc commun M3P et M2E. Le volume important d'heures complémentaires assurées en LEA est également évoqué.

Afin d'aider les responsables de la formation LEA, des pistes sont envisagées. Une réflexion est menée afin d'assurer une meilleure répartition des heures au sein des départements dès l'an prochain.

7. Questions diverses

Les directrices concluent la séance en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Fin de séance 13h.